

préparé par Isabelle Johnson Consultante pour la Direction des orientations politiques et sociales Direction générale des politiques
Agence canadienne de développement international
Mars 1997

La gouvernance: vers une redéfinition du concept

Agence canadienne de développement international
200, promenade du Portage Gatineau (Québec K1A 0G4
Tél. : (819) 997-5006

Sans frais : 1-800-230-6349 Télécopieur : (819) 953-6088

(Pour les malentendants et les personnes atteintes de troubles de la parole (ATS) seulement: (819) 953-5023

Sans frais pour les malentendants et les personnes atteintes de troubles de la parole (ATS) seulement : 1-800-331-5018)

Courriel : info@acdi-cida.gc.ca

Table des Matières

Pages

Objectif

La gouvernance: le concept 1

{ De l'utilité de redéfinir le concept 1

{ Vers quelle définition? 2

La gouvernance et la programmation de l'ACDI 6

{ Direction générale des Amériques 6

{ Direction générale de l'Afrique et du Moyen-Orient 7

{ Direction générale de l'Asie 7

{ Direction de l'Europe centrale et de l'Est 8

{ Direction générale du Partenariat 8

{ Direction générale des programmes multilatéraux 9

Les besoins 10

{ Analyse 10

{ Outils recherchés 10

{ Information 10

Annexes

Annexe I: La gouvernance: définition adoptée par les principales
11 organisations internationales

Annexe II: Personnes consultées 15

La gouvernance: vers une redéfinition du concept

Objectif

Le présent rapport est un point de départ à une réflexion sur la nécessité de revoir le concept de gouvernance à l'ACDI et de parvenir à une définition qui puisse tenir compte de l'évolution du concept depuis sa sortie dans la littérature sur le développement vers la fin des années 1980s. Il donne également un aperçu de l'application du concept dans la programmation de l'ACDI et dresse une liste des besoins en termes d'outils d'analyse et d'information pour faciliter le travail des agents de projet à l'ACDI.

La gouvernance: le concept | *De l'utilité de redéfinir le concept*

La gouvernance est un concept qui a beaucoup évolué depuis sa sortie dans les débats entourant la problématique du développement vers la fin des années 1980s. Dans les premiers essais classiques en sciences politiques sur le sujet, on parlait du concept de "gouvernabilité", qui plaçait le "droit" et "l'ordre" au centre du développement. Avec la fin de la guerre froide le concept de gouvernance s'est substitué à celui de "gouvernabilité". Il a été défini comme le remodelage ou la réinventions de la gestion publique, dans le sens large du terme, pour faire face aux nouveaux défis du développement à l'ère de la globalisation. La gouvernance aborde maintenant les questions liées aux mécanismes nécessaires à la négociation des différents intérêts dans la société. Elle est de plus en plus perçue comme un concept englobant une série de mécanismes et de processus susceptibles de maintenir le système, de responsabiliser la population et de faire en sorte que la société s'approprie le processus. L'ACDI utilise le terme de **bon gouvernement** dans sa Politique en matière de droits de la personne, de démocratisation et de bon gouvernement et définit le concept comme suit: *On entend par bon gouvernement la façon dont un gouvernement gère les ressources sociales et économiques d'un pays. Le bon gouvernement (ou la saine gestion des affaires publiques) désigne un exercice du pouvoir, à divers échelons du gouvernement, qui soit efficace, intègre, équitable, transparent et comptable de l'action menée.*

La définition telle qu'elle apparaît dans la Politique de l'ACDI est restrictive en ce qu'elle réduit le concept à des interventions et des relations de pouvoir qui visent strictement le gouvernement.

Elle ne tient pas compte de l'influence, des besoins, des contributions et de la responsabilité de la société civile ou du secteur privé.

1 UNDP, Report on the Workshop on Governance for Sustainable Human Development, MDGD, New York, April 1996.

Voici, sommairement, certaines préoccupations qui ont été relevées au sein du personnel de l'ACDI concernant le concept de gouvernance tel que défini à l'Agence:

{ il y a une nécessité d'adopter une définition plus englobante de la gouvernance qui permette d'aller au-delà du thème de la gestion du secteur public et de tenir compte du rôle catalyseur que peuvent jouer tous les secteurs de la société civile.

{ la gouvernance n'est pas seulement une affaire de gouvernement: il y a une nécessité de définir la gouvernance sous deux perspectives: celle de l'État et celle du peuple;

{ la gouvernance doit inclure et pouvoir répondre à la problématique reliée au processus de changement qui caractérise bon nombre de gouvernements des pays en transition et en développement;

{ le terme "gouvernance", à l'encontre de celui de "bon gouvernement", facilite le dialogue en ce que le concept est moins limitatif et moins politique;

{ les questions reliées à la gouvernance peuvent être étroitement liées à plusieurs activités de développement et entrecouper d'autres priorités de l'ACDI. Par exemple, l'élimination de la pauvreté, la création d'emploi, la protection de l'environnement, l'intégration sociale, la gestion économique, les réformes de l'agriculture, le contrôle des populations, et la question des femmes sont toutes dépendantes d'une gouvernance efficace;

{ le mot "bon" est condescendant voire même impérialiste. Il devrait être remplacé par "sain" ou "efficace" ou simplement éliminé. (parle-t-on de "bonne" éducation, de "bonne" santé? Alors pourquoi de "bon" gouvernement).

Redéfinir le concept de gouvernance n'implique pas de réinventer la roue et de générer un nouvel ensemble d'activités de coopération. Mais, élargir le concept permettrait de tenir compte de l'ensemble des interactions entre tous ceux qui participent à la prise de décision. Par exemple, quelles sont les relations les plus efficaces à entretenir entre

l'État et la société? À l'intérieur de la société? À l'intérieur de l'appareil étatique? Entre l'État et le secteur privé?

Entre les gouvernements central et locaux?

| *Vers quelle définition?*

La plupart des organisations internationales et des agences bilatérales se sont dotées de leur propre définition de gouvernance. Certaines ont adopté une stratégie et une politique bien spécifique (PNUD, Banque asiatique de développement), d'autres se sont limitées à définir le concept. Le CAD-OCDE a développé des orientations sur le développement participatif et la bonne gestion des affaires publiques. Celle-ci reflètent le stade actuel de leur réflexion commune sur les principes et stratégie à appliquer et les actions à mener dans ce domaine. Le PNUD a développé une stratégie et une politique assez large reliant la gestion du secteur public, la gouvernance et le développement humain durable. Les Banques de développement, de leur côté, sont principalement concernées par les aspects sociaux et économiques du concept de gouvernance. L'Union européenne et la BERD ont des visions plus larges en intégrant des aspects politiques à la gouvernance tels que les droits humains et la démocratie. À titre indicatif, l'annexe 1 présente sommairement une définition de la gouvernance telle qu'élaborée par les principales organisations internationales.

Plus près d'ici, l'Institut sur la Gouvernance a établi la définition suivante: *la gouvernance se définit comme l'ensemble des établissements, des procédés et des traditions qui dictent l'exercice du pouvoir, la prise de décision et la façon dont les citoyens font entendre leur voix.* De cette façon la gouvernance n'est pas juste une question reliée au gouvernement, mais également à tous ceux qui participent à la prise de décision.

L'institut s'intéresse particulièrement aux quatre thèmes suivants: l'engagement des citoyens et la responsabilisation des gouvernements envers ceux-ci; le développement des capacités aux fins de bon gouvernement; la réforme de la fonction publique; la transition du secteur bénévole.

L'institut ne parle pas de "bonne" gouvernance mais lui préfère le terme de gouvernance efficace.

Bob Miller, du Centre Parlementaire parle du concept de *l'écologie de la gouvernance*.² Il met l'accent sur l'importance d'aller au-delà d'une

vision de la gouvernance strictement limitée à la perspective des institutions étatiques. Nous sommes encouragés à aborder l'environnement plus large dans lequel se situe la gouvernance, prenant en considération les relations entre les institutions et les questions sociales, politiques et économiques.

Le tableau I présente les caractéristiques et les aspects liés à la gouvernance tels que définis dans la Politique du gouvernement canadien pour l'ACDI en matière de droits de la personne, de démocratisation et de bon gouvernement. Le tableau II réunit les principales caractéristiques et les aspects de la gouvernance définis par les principales organisations internationales. Certains éléments de cette liste pourrait être intégrés à la définition de l'ACDI afin d'avoir un concept plus englobant.

2 Miller Robert, *The Ecology of Governance*, Parliamentary Center, 1996.

| efficace

| intègre

| équitable

| transparent

| imputable

| mise en œuvre de politiques économiques et sociales

| gestion du secteur public

| existence d'un cadre juridique

| lutte contre la corruption

| réduction des dépenses militaires

TABLEAU I

Définition de l'ACDI

Caractéristiques

Dimensions

5

| engagement des citoyens et responsabilisation des gouvernements envers ceux-ci

| développement des capacités aux fins de bon gouvernement

| réforme du secteur public

| transition du secteur bénévole

| cadre légal et juridique

| lutte contre la corruption

| primauté du droit

| coopération avec les organisations de la société civile

- | décentralisation
- | rôle des médias et liberté d'expression
- | aptitude du gouvernement à formuler et mettre en œuvre des politiques (incluant changer les organisations, influencer les institutions, changer la nature des interactions entre organisations-institutions)
- | interfaces entre secteurs public et privé
- | sécurité, paix, résolution de conflits
- | allocation des ressources
- | efficace
- | intègre
- | équitable
- | transparent
- | imputable
- | informatif
- | égalité des sexes

TABLEAU II

Définition élargie empruntée à d'autres organisations 3

Caractéristiques Dimensions

La gouvernance et la programmation de l'ACDI

De quelle façon applique-t-on le concept de bon gouvernement dans les activités de développement de l'ACDI et quels sont les objectifs visés? Quelle catégorisation est utilisée?

Les rapports pour l'année fiscale 1995/96 basés sur les réalisations et les résultats des Directions générales des Amériques, de l'Afrique et du Moyen-Orient, de l'Asie, de l'Europe Centrale et de l'Est, du Partenariat et des programmes multilatéraux nous donnent un bref aperçu des objectifs visés en matière de droits de la personne, développement démocratique et bon gouvernement. Il semble que la façon de catégoriser les activités de développement reliées à la gouvernance soit assez arbitraire: la distinction entre les trois thèmes de la politique de l'ACDI (démocratisation, droits de la personne et bon gouvernement) n'est pas toujours claire, particulièrement au niveau opérationnel: plusieurs activités peuvent toucher plus d'un thème à la fois.

| *Direction générale des Amériques*

3 PNUD, Banque mondiale, Institut sur la gouvernance, Banque asiatique de développement, CAD-OCDE.

Les actions menées à titre de bonne gouvernance sont orientées en grande partie sur les réformes de la gestion du secteur public. Des cadres de programmation dans ce domaine ont été élaborés, spécifiquement pour le Pérou et la Bolivie (Public Sector Reform: issues for programming options). La décentralisation est une composante importante des réformes. La Direction a financé des études pour évaluer quelles sont les perspectives de programmation dans ce domaine.

Au cours de l'année fiscale 1995/96, il y a eu 38 projets (25 % de l'ensemble des projets) dans le domaine des DH/DD/BG, avec un déboursement total de \$20.1M (correspondant à 15% de l'ensemble des déboursés). La programmation s'est effectuée dans 13 pays/5 régions.

Les résultats attendus ont été classés en 4 catégories:

{ amélioration de la capacité des institutions du secteur public à formuler des politiques économiques et sociales équitables (25%)

{ amélioration de la capacité des institutions à protéger et promouvoir les droits humains et le développement démocratique (60%)

{ incitation de la population à jouer un rôle pro-actif dans la promotion de la société civile par le biais d'une augmentation de la participation des ONG et des groupes communautaires à la gouvernance. (19%)

{ amélioration du savoir et des aptitudes des employés d'institutions privées et publiques clés (22%)

7

| Direction générale de l'Afrique et du Moyen-Orient

Les DH/DD/BG constituent la deuxième priorité en importance après les besoins humains fondamentaux. Ils représentent près de 20% de l'ensemble des déboursés. Durant l'année fiscale 1995/96, il y a eu 198 projets actifs reliés à la composante DH/DD/BG. Les sous-priorités établis par la direction sont les suivantes: **droits humains, développement démocratique, secteur public, société civile, volonté politique** .

L'amélioration de la compétence du secteur public (incluant la décentralisation), a été une composante majeure. Elle a reçu près de la moitié des déboursés dans le domaine des DH/DD/BG.

La résolution de conflit est également un élément important de la composante bon gouvernement en Afrique. L'appui au fonds pour le dialogue Palestine-Israel, en est un exemple. De son côté, la direction de l'Afrique australe a préparé un cadre de programmation en droits humains, démocratisation et bon gouvernement. La programmation dans ce secteur inclut des initiatives pour le développement des capacités en gouvernance (appui au développement des constitutions et à la restructuration et au renforcement des gouvernements et des institutions du secteur public aux niveaux fédéral, provincial et local) et avec la société civile (appui au développement de la société civile comme agents de développement social et comme participants au dialogue politique entre l' État et la société et au processus de prises de décision).

| La Direction générale de l'Asie

La Direction s'est fixée comme objectif en matière de DH/DD/BG de i) renforcer le rôle et la capacité de la société civile ainsi que des institutions démocratiques; ii) promouvoir un exercice efficace et imputable du pouvoir par le secteur public; iii) appuyer les organisations qui font la promotion et la protection des droits humains; iv) renforcer la volonté des dirigeants à respecter les droits démocratiques.

Durant l'année financière 1995/96, l'ACDI a appuyé des initiatives en DH/DD/BG dans 11

régions/pays . 43 projets d'Asie ont été catégorisés sous le thème DH/DD/BG, pour une valeur totale de \$202.3M représentant 18.1 % du nombre total des projets opérationnels de la Direction.

La grande partie de la programmation en bonne gouvernance, s'est traduite par un appui aux politiques.

Les résultats ont été catégorisés de la façon suivante:

{ Une amélioration de l'aptitude des gouvernements et des ONG à aborder des questions clés relatives aux aspects économiques et sociaux des politiques de développement. Amélioration de la capacité des gouvernements et des ONG à entreprendre des recherches sociales et économiques appliquées à des questions clés et divulgation des résultats. Augmentation de la capacité des ONG et du secteur privé à participer dans l'analyse des politiques et à influencer le développement des politiques.

{ Une meilleure connaissance et une compréhension mutuelle (au travers d'un dialogue politique) des valeurs asiatiques et canadiennes et des approches en ce qui concerne les droits humains, le développement participatif et la gouvernance publique { Une augmentation de la capacité des systèmes législatifs, judiciaires et exécutifs à la transparence, l'imputabilité et à la participation publique.

{ Les réformes du secteur public (incluant la décentralisation) dans des domaines d'intérêt clé pour le Canada.

| ***La Direction de l'Europe Centrale et de l'Est :***

L'objectif dans le domaine est défini comme suit: *“to encourage good governance, democracy, political pluralism, the rule of law and adherence to international norms and standards”*.

Le mandat principal du programme de l'Europe Centrale et de l'Est est l'accompagnement à la transition des nouvelles démocraties, notamment par un appui aux réformes de la gestion du secteur public et à la décentralisation. Au cours de l'année fiscale 1995/96, le programme a financé 10 projets dans 6 différents pays/régions pour appuyer le développement des capacités aux niveaux municipal, régional et national dans des secteurs clés comme l'environnement, la santé et l'enregistrement des terres.

Les résultats attendus sont catégorisés en 3 groupes:

{ amélioration de la capacité des institutions du secteur public à formuler et mettre en œuvre des politiques économiques et sociales équitables.

{ Amélioration de la capacité des institutions publiques par le biais du transfert de savoir.

{ Services conseil sur la formulation de politiques en matière d'organisation et de distribution des services du secteur public.

| ***La Direction générale du partenariat canadien***

Les DH/DD/BG constituent la deuxième priorité en importance après les besoins humains fondamentaux. Ils représentent 20.6% de l'ensemble des déboursés. En outre, le fait que 60 % du budget de la direction de la coopération institutionnelle ait été dirigé vers les DH/DD/BG reflète le rôle significatif joué dans le domaine par les institutions d'éducation, les unions, les coopératives et les associations professionnelles qui travaillent avec leurs partenaires de la société civile dans les pays en développement. En ce qui a trait à la

distribution des fonds au niveau des ONG, 13 % du budget a financé des activités reliées au DH/DD/BG.

| *La Direction générale des programmes multilatéraux*

Un des objectifs de la direction concerne le renforcement de la capacité et de l'efficacité des organisations multilatérales à promouvoir les 6 priorités de l'ACDI, dont le DH/DD/BG.

Dans le domaine des DH/DD/BG, l'ACDI a collaboré en majeure partie avec les institutions suivantes: la banque africaine de développement, la banque asiatique de développement, la banque inter-américaine de développement, l'organisation internationale du travail et la banque mondiale.¹⁰

Les besoins

Les besoins suivants ont été identifiés sur la base de consultations menées auprès du personnel de l'ACDI impliqué dans le domaine de la gouvernance.

| *Analyse*

{ Il serait utile d'élaborer et de proposer une définition de gouvernance qui puisse faire consensus au sein de l'Agence. Par la suite, il y aurait lieu de tenir un atelier (1/2 journée) pour expliquer la nouvelle définition et la diffuser au sein de l'ACDI.

{ Il serait utile d'avoir un cadre d'analyse permettant d'identifier les problèmes reliés à la gouvernance et de définir les grands principes de base qui sous-tendent la gouvernance (gouvernance locale, gestion municipale décentralisée, etc.) et les relier à des actions précises au Canada de façon à bien identifier l'expertise canadienne dans des champs d'action bien précis;

| *Outils recherchés*

{ la définition et l'application de lignes directrices opérationnelles dans des domaines clés concernant la gouvernance;

{ un cadre permettant une meilleure classification des éléments reliés à la gouvernance

{ une mise au point des indicateurs de rendement

{ un bilan des initiatives de l'ACDI

{ la présentation d'études de cas et de leçons dans le domaine de la gouvernance

{ Quelles sont les ressources et l'expertise du Canada dans le domaine?

| *Information*

{ Quelles sont les initiatives entreprises dans le domaine par les ONG, le secteur privé, les organisations internationales, les autres gouvernements, les universités etc.?11

ANNEXE I

La gouvernance: définition adoptée par les principales organisations internationales

| *Banque mondiale*

La définition utilisée par la Banque Mondiale est la suivante: “*Governance is the manner in which power is exercised in the management of a country’s economic and social resources for development*”⁴. Elle établit une distinction précise entre les dimensions politiques et économiques de la gouvernance. Ainsi, “The Bank’s call for good governance is to encourage governments to create the legal and institutional framework for transparency, predictability and competence in the conduct of public affairs and the management of economic development. Its concern with accountability, transparency, and the rule of law, therefore is exclusively with the contribution they make to social and economic development, and to the Bank’s fundamental objective of sustainable poverty reduction in the developing world”⁵ La Banque identifie les composantes suivantes reliées à la gouvernance: **la gestion du secteur public, l’imputabilité, le cadre juridique, la transparence et l’information.**

| *OCDE-CAD*

Le CAD utilise une définition de gouvernance qui rejoint celle de la Banque mondiale, mais en tenant compte des aspects politique, social et économique du concept. Ainsi, la gouvernance est définie comme " l’exercice du pouvoir politique, ainsi que d’un contrôle dans le cadre de l’administration des ressources de la société aux fins du développement économique et social ".

⁶ Cette définition assez générale rend compte à la fois du rôle que jouent les pouvoirs publics dans la création du cadre de l’activité des agents économiques et dans la décision en matière de répartition des avantages et de la nature des rapports entre gouvernements et gouvernés. La bonne gestion des affaires publiques possèdent les caractéristiques suivantes: imputabilité, efficience et efficacité, cadre judiciaire indépendant, administrations responsables et équitables à tous les niveaux de gouvernement.

Le CAD distingue trois dimensions associées à la saine gestion des affaires publiques: la nature du régime politique; les mécanismes d'exercice de l'autorité dans la gestion des ressources économiques et sociales d'un pays;¹²

6 CAD-OCDE, Orientations du CAD sur le développement participatif et la saine gestion des affaires publiques, Décembre 1993.

5 ibid

4 *World Bank, Managing Development-the Governance Dimension, 1994, Washington D.C.* l'aptitude des pouvoirs publics à définir et mettre en oeuvre des politiques et à s'acquitter des fonctions qui leur incombent.

Les aspects de la bonne gestion des affaires publiques sur lesquelles le CAD porte une attention particulière sont: **la primauté du droit, la gestion du secteur public, la lutte contre la corruption, et la réduction des dépenses militaires.**

| *Le PNUD*

Le PNUD définit le concept de gouvernance en le reliant à celui de développement humain durable. Ainsi, "*Under the parameters of Sustainable Human Development sound governance has come to mean a framework of public management based on the rule of law, a fair and efficient system of justice, and broad popular involvement in the process of governing and being governed. This requires establishing mechanisms to sustain the system, to empower people and give them real ownership of the process.*"⁷

La gouvernance est également définie comme "*the exercise of political, economic and administrative authority to manage a society's affairs. It is a broad concept that encompasses the organizational structures and activities of central, regional and local government, the parliament and the judiciary and the institutions, organizations and individuals that comprise civil society and the private sector insofar as they actively participate and influence the shaping of public policy that affects people's lives.*"⁸

Le PNUD identifie les facteurs suivants comme affectant le plus la gouvernance:

{ les organisations , ou les entités telles que les régimes politiques, le parlement, les pouvoirs judiciaires et les ONG;

{ les institutions, ou le système formel ou informel de valeurs et de règles et les procédures utilisées pour gérer les ressources humaines, naturelles et économiques;

{ l'aptitude du gouvernement à formuler et mettre en œuvre des politiques, incluant changer les organisations, influencer les institutions, et changer la nature des interactions entre les organisations et les institutions.

{ la nature des interactions entre l'autorité politique et la société civile;

{ la liberté d'expression et le rôle des médias

Le PNUD identifie les principales caractéristiques d'une gouvernance efficace comme:

{ la légitimité politique et l'imputabilité

{ la liberté d'association et la participation

{ un système judiciaire sur lequel on peut compter¹³

8 UNDP, *Decentralised Governance Programme*, New York, 1996.

7 UNDP, *Public Sector Management, Governance, and Sustainable Human Development*, New York, January 1995.

{ la responsabilisation des bureaucraties

{ la liberté d'information et d'expression

{ une gestion du secteur publique efficace et efficiente

{ une coopération avec les organisations de la société civile.

Le PNUD appuie, par le biais du Management Development Governance Division (MDGD) six catégories de projets :

{ les réformes du secteur public, et la gestion économique et financière

{ la gouvernance participative (appui au parlements, pouvoirs judiciaires, médias) la gestion de l'aide et l'imputabilité

{ la décentralisation et l'appui au gouvernement local

{ la société civile

{ la planification et l'appui à la formulation de politiques

| *La Banque asiatique de développement*

La Banque asiatique de développement est la seule Banque de développement qui a élaborée une politique en matière de gouvernance. Elle est principalement concernée par les aspects économiques et sociaux de la gouvernance. Elle identifie les éléments de base de la bonne gouvernance comme: **l'imputabilité du secteur public, la participation du secteur privé, la prévisibilité du cadre**

légal et des politiques publiques, et la transparence en matière d'information et de clarté dans les règlements et les politiques.

Selon la Banque, la gouvernance réfère à l'environnement institutionnel dans lequel les citoyens interagissent entre eux et avec les agences gouvernementales. Même si les aspects reliés aux politiques sont importants pour le développement, le concept de bonne gouvernance tel que définie par la Banque aborde essentiellement les ingrédients reliés à une gestion efficace. La Banque perçoit la gouvernance comme un synonyme de gestion du développement efficace.

Le cadre d'analyse de la Banque pour aborder les questions reliées à la gouvernance établit une distinction entre, d'une part, les éléments de bonne gouvernance et, d'autre part, les champs spécifiques d'action pour la promouvoir (e.g. la gestion du secteur public).

Voici les champs d'intervention identifiés par la Banque:

{ **Imputabilité**: (développer la capacité des gouvernements): gestion du secteur public, gestion et réforme des entreprises publiques, gestion financière, réforme du service civil. 14

{ **Participation** (processus de développement participatif): participation des groupes bénéficiaires, interfaces entre secteurs public et privé, décentralisation (responsabilisation des gouvernements locaux), coopération avec les organisations non-gouvernementales.

{ **Prévisibilité**(cadre légal): droit et développement, cadre légaux pour le développement du secteur privé.

{ **Transparence** (information et ouverture): divulgation d'information
| *La Banque Inter-américaine de développement*

La Banque Inter-américaine de développement est concernée principalement par les aspects économiques de la gouvernance et la capacité de mise en œuvre de l'appareil gouvernemental. Ceci implique la **modernisation du gouvernement et le renforcement de la société civile, la transparence, l'équité sociale , la participation et l'égalité des sexes.**

| *La Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD)*

La BERD est principalement concernée par les aspects politiques et économiques de la gouvernance. En particulier, les aspects politiques couvrent la **démocratie multipartite, le pluralisme et les questions reliées aux droits humains.**

| *L'Union européenne*

L'Union européenne, particulièrement dans le contexte de son appui aux pays africains, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et de ses initiatives dans le bassin méditerranéen, est principalement concernée par les aspects politiques, économiques, et sociaux de la gouvernance. Une attention particulière est portée aux **droits humains et libertés fondamentales, à la reconnaissance et à l'application des principes démocratiques, et à la consolidation de la primauté du droit et du bon gouvernement.**¹⁵

ANNEXE II

Personnes consultées

- Odette Maltais, Direction de l'Afrique de l'Ouest
- Ivan Roberts, Direction des Amériques
- Louise Lavigne, Direction des Amériques
- Michelle Kohler, Planification et gestion stratégique
- Wendy Miller: Afrique australe
- Henri Paul Normandin: Direction de l'Asie
- Isabelle Hentic: Programme de partenariat canadien
- Linda Ervin: Institutions financières internationales
- Brian Hunter, Direction de l'Asie
- Barbara McDonald, Programme de partenariat canadien
- Louise Clément, Direction des Amériques
- Pascale Turcotte, Direction des Amériques
- Louise Filion, Europe Centrale et de l'Est¹⁶

ANNEXE III

Liste de documents de base

- | Asian Development Bank, *Governance: Sound Development Management*, Août 1995.
- | CAD-OCDE, *Orientations du CAD sur le développement participatif et la bonne gestion des affaires publiques*, Paris, 1993.
- | DAC-OECD, *Good Government Assessment Methodology, The Delegation of the United Kingdom*, Déc.1995.
- | International Monetary Fund, *The Role of The Fund in Governance Issues*, Washington, 1996.
- | Miller Robert, Karen McBride et Gregory Wirick, *Governance and IDRC*, Juillet 1991.
- | Miller Robert, *The Ecology of Governance*, Parliamentary Center, 1996.

| UNDP, *Public Sector Management, Governance and Sustainable Human Development*, New York, 1995.

| UNDP, *Decentralised Governance Programme*, New York, MDGD, 1996

| World Bank, *Managing Development- the Governance Dimension*, Washington, 1994.

À L'ACDI

| Normandin Henri-Paul, *International Cooperation in Governance: from Principled Politics to Development Pragmatism*, Ébauche Janvier 1997.

| Southern Africa Division, *Human Rights, Democratization and Good Governance Programming Framework*, October 1996

| Laine, Jonanthan, *Human Rights, Democratic Development, Good Governance: CIDA's Experience in the West Bank and Gaza (Palestine)*, October 1996

| Deirdre Kent, *The Dialogue Fund*, Canadian Embassy, Tel Aviv.

| Herzka, Claudio, *Decentralization in Peru: Status and Prospects*, Draft Report, April 1995 17

| Herzka, Claudio *Public Sector Reform in Peru: Issues For Programming Options*, Draft Report, November 1995 18 19